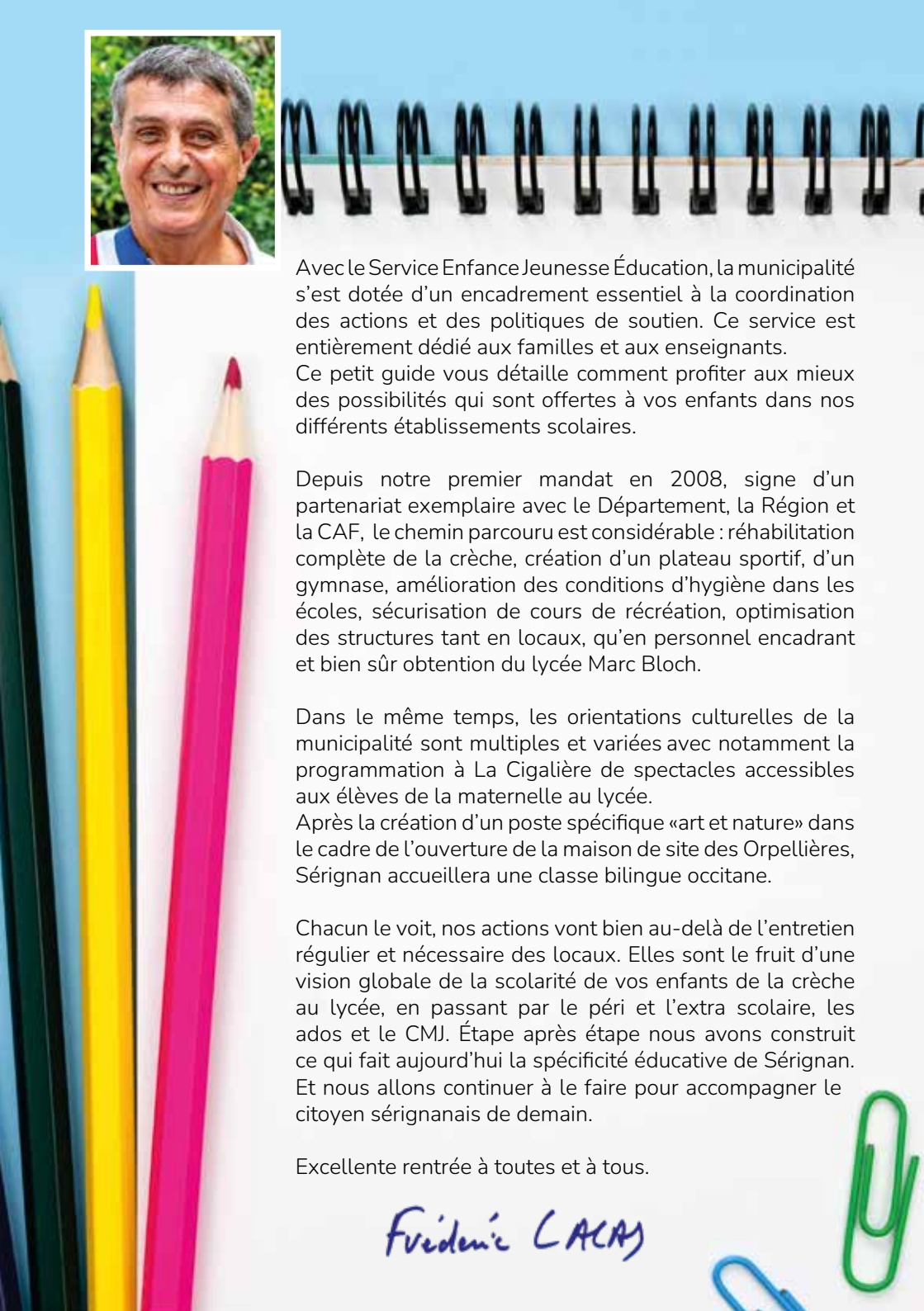


2024 2025

Guide du **SUPER** ÉCOLIER





Avec le Service Enfance Jeunesse Éducation, la municipalité s'est dotée d'un encadrement essentiel à la coordination des actions et des politiques de soutien. Ce service est entièrement dédié aux familles et aux enseignants. Ce petit guide vous détaille comment profiter aux mieux des possibilités qui sont offertes à vos enfants dans nos différents établissements scolaires.

Depuis notre premier mandat en 2008, signe d'un partenariat exemplaire avec le Département, la Région et la CAF, le chemin parcouru est considérable : réhabilitation complète de la crèche, création d'un plateau sportif, d'un gymnase, amélioration des conditions d'hygiène dans les écoles, sécurisation de cours de récréation, optimisation des structures tant en locaux, qu'en personnel encadrant et bien sûr obtention du lycée Marc Bloch.

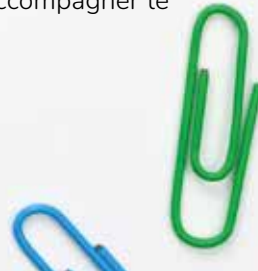
Dans le même temps, les orientations culturelles de la municipalité sont multiples et variées avec notamment la programmation à La Cigalière de spectacles accessibles aux élèves de la maternelle au lycée.

Après la création d'un poste spécifique «art et nature» dans le cadre de l'ouverture de la maison de site des Orpellières, Sérignan accueillera une classe bilingue occitane.

Chacun le voit, nos actions vont bien au-delà de l'entretien régulier et nécessaire des locaux. Elles sont le fruit d'une vision globale de la scolarité de vos enfants de la crèche au lycée, en passant par le péri et l'extra scolaire, les ados et le CMJ. Étape après étape nous avons construit ce qui fait aujourd'hui la spécificité éducative de Sérignan. Et nous allons continuer à le faire pour accompagner le citoyen sérignanais de demain.

Excellente rentrée à toutes et à tous.

Frédéric LACAS





SOMMAIRE

LA PETITE ENFANCE

Le multi accueil «Les Glob'trotteurs»	p4
Les assistantes maternelles	p5

LE TEMPS SCOLAIRE

L'enseignement	p7
Le conseil d'école	p9
Projet d'Accueil Individualisé	p9
Le Conseil Municipal des Jeunes	p10
La vie de l'école	p11
Le collège Marcel Pagnol	p12
Le lycée Marc Bloch	p12

AUTOUR DE LA VIE SCOLAIRE

La semaine de 4 jours	p14
La restauration scolaire	p14
L'Accueil de Loisirs Périscolaires	p15
L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement	p16
Les équipements sportifs	p18
La culture	p20
Pôle social - France services	p23
La sécurité aux abords des écoles	p24
Numéros utiles	p25
Les partenaires	p26

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

P26

La petite enfance

La Ville de Sérignan met à disposition des familles, le multi-accueil « Les Glob'trotteurs », qui propose des accueils réguliers et occasionnels pour des enfants âgés de 10 semaines et 3 ans révolus. La structure porte les valeurs éducatives de respect du rythme et des besoins de chaque enfant, la bientraitance, la présence bienveillante de l'adulte et l'autonomie. L'équipe a également à cœur de créer un véritable lien de confiance avec les familles pour accompagner « ensemble » leur enfant et veiller à son épanouissement.



Le multi-accueil les Glob'trotteurs



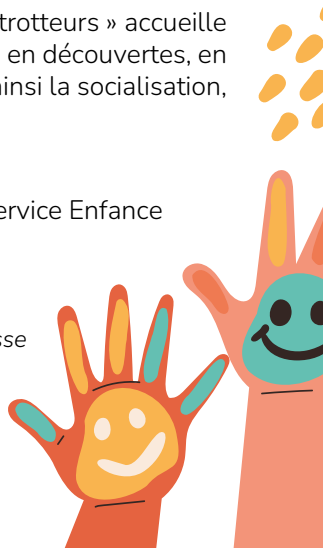
Lieu d'accueil des tout-petits mais aussi des parents, cette structure propose différents types d'accueil pour s'adapter au mieux, aux besoins des familles et permettre de concilier plus sereinement leur vie professionnelle, personnelle et sociale. Les enfants sont accueillis de façon régulière ou occasionnelle au sein d'un établissement sécurisé. Grâce à un personnel formé à la petite enfance, le multi-accueil « Les Glob'trotteurs » accueille les enfants dans un contexte chaleureux, riche en découvertes, en expérimentations et en apprentissages, favorisant ainsi la socialisation, l'éveil et la construction de chacun.

Où s'inscrire ?

Les renseignements et les inscriptions sont centralisés au service Enfance Jeunesse Éducation (EJE), place des Anciens combattants.

Tél. : 04.67.32.63.80 ou eje@ville-serignan.fr.

Le dossier d'inscription devra être retiré au service Enfance Jeunesse Éducation ou téléchargé sur le site de la ville. Une commission d'admission en crèche se tient régulièrement en mairie. Elle est présidée par l'élue en charge de l'Enfance Jeunesse.



Horaires

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Fermeture : les samedis et dimanches, les jours fériés, une semaine aux vacances de Noël et trois semaines en août.

Tarif CAF Pro

Le tarif est calculé en fonction du nombre d'enfants et des revenus de la famille selon un barème établi par la CAF.

Équipe et capacité d'accueil

Capacité d'accueil : 30 places

L'équipe se compose de :

- une directrice éducatrice de jeunes enfants
- une adjointe infirmière puéricultrice
- une éducatrice de jeunes enfants
- plusieurs auxiliaires de puériculture, de CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance, de personnels techniques auprès des enfants et des intervenants (musique, cirque et médiathèque).



Multi-accueil
Les Glob Trotteurs
Rue Georges Brassens
34410 Sérignan
04 67 37 79 76
creche@ville-serignan.fr

Animations et manifestations

Cirque, musique, balades aux marchés, aux aires de jeux, médiathèque, maison de retraite, ateliers psychomotricité avec le RAM, ateliers cuisine avec ASSMAT... Carnaval, fêtes de fin d'année, Noël...

Les assistantes maternelles

À Sérignan, 22 assistantes maternelles agréées s'occupent des enfants. Ils sont accueillis directement au domicile de l'assistante maternelle. La journée s'organise autour des besoins spécifiques du jeune enfant. Une liste est disponible au Service Enfance Jeunesse Éducation.

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

Ce relais est un service public d'information et de soutien à destination des parents de jeunes enfants et des assistantes maternelles. Rendez-vous à l'Espace Viennet, en fonction du planning du RAM.

Aurélia LOPEZ (coordinatrice)

Équipe d'éducatrices de jeunes enfants, animatrices du RAM Béziers Méditerranée. Direction Cohésion Sociale : 04.99.41.34.92 (ligne directe)
www.beziers-mediterranee.fr

Centre Equestre Ranch Le Petit Sam

Cours Poney et Cheval
du débutant au confirmé
Passage des Galops - Stages
Compétition toutes disciplines

Structure sur 3 hectares :
4 carrières
1 cross

Parking de la plage (2ème Ranch à gauche)
Sérignan Plage
04.67.32.57.08



centre équestre *Ranch St Jean*

04.67.32.38.88

Cours cheval et poney dès 3 ans
Compétitions / loisirs
Stages / bivouac / passage des galops

www.ranchsaintjean.com
Sérignan-plage



**Manège couvert
en cas de pluie**



Le temps scolaire

La Ville de Sérignan fait du projet éducatif de chaque enfant, une priorité. De l'école maternelle et jusqu'au lycée, de nombreux moyens humains et matériels sont mis en place pour l'accompagnement des écoliers, tout au long de leur scolarité.

L'enseignement primaire

Il est entièrement de la compétence de la municipalité. Les établissements communaux gérés par la ville sont : l'école maternelle Ferdinand Buisson et l'école élémentaire Paul Bert.

L'école élémentaire Paul Bert a la particularité d'être implantée sur deux sites :

- ✦ En centre-ville, près de la collégiale : l'école d'origine.
- ✦ Près du collège Marcel Pagnol : l'annexe Jules Ferry.

Au cours de son cursus, un élève sérignanais fréquentera obligatoirement les deux établissements élémentaires quel que soit son lieu de résidence. En effet, les enseignants, avec l'appui de l'inspection académique, ont mis en place une structure pédagogique entièrement adaptée l'élève.

✦ L'école d'origine Paul Bert scolarise les élèves du CP au CE2 et dispose d'une classe adaptée ULIS. Sa proximité avec l'école maternelle Ferdinand Buisson autorise de fructueux échanges intercycles et l'homogénéité des âges permet des récréations plus tranquilles.

✦ L'annexe (Jules Ferry) scolarise les élèves du CM1 au CM2. Les échanges avec le collège Marcel Pagnol voisin sont facilités et les infrastructures sportives riches du stade Aïta sont rapidement accessibles.



Autre spécificité sérignanaise, des horaires de sortie décalés facilitent la récupération par les parents, de leurs enfants fréquentant différents sites scolaires. Un transport scolaire a été mis en place avec « Hérault Transport » au départ des avenues du Chalutier et des Pattes Rouges (quartier de La Galine), dessert les 3 écoles. Renseignements au bureau du service Enfance ou au correspondant du bus 07.50.67.46.11

NOS ÉCOLES

ECOLE MATERNELLE FERDINAND BUISSON



Directrice Julie Granier-Prouvat
9 classes
Avenue de la Plage
Tél. : 04.67.32.32.13
Horaires : 8h50-12h / 13h40-16h30

ECOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL BERT



Directeur Sylvain Lançon
11 classes
Place Saint Guillaume Courtet
Tél. : 07.67.12.52.18 / 04.67.32.14.51
Horaires : 8h40-11h50 / 13h50-16h40



ANNEXE JULES FERRY (CM1 - CM2)

(École élémentaire Paul Bert)
Directeur Sylvain Lançon
7 classes
Rue Georges Brassens - 34410 Sérignan
Tél. : 07.67.12.52.18 / 04.67.39.65.29
Horaires : 8h30-11h40 / 13h30-16h20

LE CONSEIL D'ÉCOLE

C'est une instance indispensable à la bonne marche de l'école. Lieu de rencontre, d'information et de décision, le Conseil d'école regroupe enseignants, ATSEM (maternelle), élus municipaux et parents d'élèves élus. Il est réuni une fois par trimestre par le directeur de l'école. Ce dernier peut inviter toute personne ayant compétence ou autorité au sein de l'établissement. Pour siéger, les parents doivent obligatoirement être élus par leurs pairs. Pour une vitalité optimale de l'école, il est impératif d'avoir une représentation parentale forte à l'intérieur de cette instance.

Manifestez-vous, dès la rentrée auprès du directeur de l'école.

LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I.)

Le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) s'applique aux élèves à besoins spécifiques : maladie signalée, pathologies chroniques, allergies sévères...

Le P.A.I. est un protocole établi par écrit entre les parents, l'établissement scolaire et des partenaires extérieurs (municipalité, intervenants...) pour permettre l'accueil d'un élève souffrant d'un handicap ou d'une maladie. Afin Par respect du code de déontologie, aucun diagnostic médical n'apparaît sur ce document. Les symptômes visibles, les mesures à prendre pour assurer la sécurité de l'élève, les médecins à joindre, doivent y figurer.

Le P.A.I. est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement. Il est diffusé pour application au sein de la communauté éducative et auprès de tous les partenaires concernés.

OÙ S'INSCRIRE ?

Une inscription en école maternelle ou élémentaire s'effectue uniquement au service Enfance Jeunesse Éducation, Place des Anciens Combattants. Les parents doivent s'y rendre munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.



Inscription ne signifie pas automatiquement admission. Suite à ces démarches, un bon d'admission signé par M. le Maire ou l'élue en charge de l'enfance sera remis. Pour finaliser l'inscription, une rencontre avec le directeur de l'école est obligatoire. Une commission municipale étudie, au cas par cas, les demandes d'inscription de familles extérieures. Ces inscriptions restent exceptionnelles et soumises à des critères bien précis.

Le Conseil Municipal des Jeunes



Eva DE ALMEIDA, Maire du CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) fêtera son 10^e anniversaire, fin novembre 2024. Cette instance, composée de jeunes élus œuvre pour organiser et participer à des manifestations de la ville s'engageant ainsi pleinement auprès des Sérignanais : course jeunes lors du semi-marathon, color run, soirée mousse et DJ en été, vente de bijoux fantaisie...

Pour être candidat ou électeur, il faut être domicilié à Sérignan et être scolarisé entre le CM2 et la 3^e. Les actions du CMJ sont supervisées par le service EJE et encadrées par des animateurs municipaux. Les prochaines élections auront lieu en décembre 2026. **Contact : f.abel@ville-serignan.fr**



LA VIE DE L'ÉCOLE

Elle est entièrement réglée par le projet d'école. C'est un instrument de cohérence tant à l'intérieur de l'école et du réseau éducatif local que dans les relations avec les différents partenaires impliqués : parents d'élèves, municipalité, établissements culturels ou sportifs, associations... Il a donc un rôle moteur dans et hors de l'école.

Outil de référence, il est élaboré en concertation par les enseignants et respecte la liberté pédagogique de chacun. Il est soumis au contrôle de l'autorité académique. Chaque enseignant établit aussi un projet de classe qui s'articule avec le projet d'école.

L'implication municipale

Dans le cadre de son projet éducatif global, la municipalité rétribue des intervenants extérieurs en anglais, agréés par l'Éducation Nationale. Ils sont placés sous la responsabilité directe de l'enseignant de la classe. La municipalité ouvre aux écoles l'ensemble de ses infrastructures culturelles (Médiathèque, La Cigalière) pour lesquelles elle développe des programmations spécifiques ou sportives (stades). Des services municipaux sont aussi mobilisés et viennent en soutien aux enseignants (événementiel, culturel, sportif, environnement, social, communication, sécurité...). La municipalité subventionne également un nombre très important de visites au Musée régional d'art contemporain. Des associations aidées par la municipalité proposent des offres de services aux écoles (ateliers d'artistes, pétanque...).

Chaque école, chaque enseignant reste maître de ses choix pédagogiques. En élargissant au maximum l'éventail des possibilités, la municipalité n'a d'autre objectif que de faciliter la diversification et l'enrichissement des sources d'apprentissage utiles à la construction des savoir-faire et savoir-être.



Votre élue
Florence Lacas-Hérail
Adjointe au Maire, déléguée à
la Petite Enfance - Éducation -
Jeunesse

“ Je souhaite à tous les parents, enfants, enseignants et personnels encadrants, sans oublier la crèche, une très belle rentrée 2024/2025. ”



LE COLLÈGE MARCEL PAGNOL

Le collège accueille plus de 800 élèves de Sérignan, Villeneuve-lès-Béziers, Cers et Portiragnes. Il rassemble des élèves scolarisés en filière classique d'enseignement général et des élèves orientés en sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).

Le collège est dirigé par un principal qui réunit régulièrement le Conseil d'Administration afin de régler les affaires de l'établissement. Administration, représentants des professeurs et des personnels d'encadrement, élèves, délégués des parents d'élèves, élus départementaux et municipaux siègent dans cette instance délibérative. Le collège tire ses ressources des financements alloués par le Conseil départemental dont la compétence s'exerce à ce premier niveau de l'enseignement secondaire. Les communes de secteur subventionnent aussi certaines activités, matériels ou voyages pédagogiques.

Depuis 2009, les collégiens bénéficient également d'un gymnase.



Collège Marcel Pagnol
Rue Émile Turco à Sérignan
Tél. : 04.67.39.99.99

LE LYCÉE MARC BLOCH

C'est en septembre 2008 que Georges Frêche, alors Président de la Région, décide l'implantation du lycée Marc Bloch à Sérignan sur un terrain mis à disposition par la commune.

D'une superficie de 18 000 m², le lycée peut accueillir près de 1 600 élèves répartis dans des filières d'enseignement général, technologique ou professionnel à dominante tertiaire. Il est doté d'un restaurant scolaire d'une capacité d'environ 1 200 places et d'un internat de 100 places. Par décision de carte scolaire, le lycée Marc Bloch est uniquement destiné aux élèves des villages du Sud biterrois, de Capestang à Vias. Le lycée est une référence au niveau local et national, en matière de Haute Qualité Environnementale (HQE).



Depuis son ouverture en 2013, le lycée accueille, à chaque rentrée de nouvelles classes. Sérignan est fière de pouvoir permettre d'étudier, en restant sur place, de la petite section de l'école maternelle jusqu'après le bac.

Lycée Marc Bloch
Route de Valras - 34410 Sérignan
Tél. 04.67.35.35.10.
lyc-bloch-serignan.ac-montpellier.fr

L'OCCITAN À L'ÉCOLE

Pour l'année scolaire 2024/2025, Sérignan accueillera de nouveau un cycle bilingue occitan. Une enseignante attirée sera ainsi présente pour les moyennes et grandes sections de l'école maternelle Ferdinand Buisson.

L'an dernier, le cycle a connu un franc succès et Sérignan a pu accueillir la journée de regroupement «les encontradas».

Sérignan a été le cœur battant de la culture occitane au début de l'été 2024, accueillant 2550 enfants et 400 accompagnants représentant 120 classes venues de tout l'Hérault. La ville s'est animée avec 20 ateliers répartis dans divers lieux, proposant chants, musique, danse, spectacles, contes marquant ainsi la fin d'un projet pédagogique développé tout au long de l'année.

L'enthousiasme des enfants et la satisfaction de tous témoignent du beau succès des Encontradas 2024. «Al còp que ven»



Autour *de la* vie scolaire

ORGANISATION DE LA SEMAINE DE 4 JOURS



La Municipalité a défini des temps d'accueil périscolaire (ALP) adaptés pour chacune des écoles, le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur les plages horaires suivantes :

- F. BUISSON : 7h30-8h50 / 12h-13h40 / 16h30-18h15
- P. BERT : 7h30-8h40 / 11h50-13h50 / 16h40-18h15
- J. FERRY : 7h30-8h30 / 11h40-13h30 / 16h20-18h15

La Municipalité assure également un accueil périscolaire le mercredi de 7h30 à 18h.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est organisée pour l'école maternelle et les écoles élémentaires, dans trois lieux appropriés, selon l'âge de l'enfant. L'élaboration du service et l'accompagnement des enfants sont assurés par un personnel qualifié (agents de restauration, agents ATSEM, agents d'animation). Les installations sont régulièrement contrôlées par les services de l'État. Les agents de la ville mettent tout en œuvre afin que le repas du midi, moment important de la journée des enfants, se déroule dans les meilleures conditions possibles. Les restaurants scolaires, assurent la qualité nutritionnelle, la traçabilité des produits et la sécurité alimentaire. Les repas sont élaborés par un prestataire de services choisi sur les critères de qualité et de fiabilité.



PRIX DES REPAS

Dans le cadre de son action sociale, la municipalité a mis en place une tarification équitable sur le service de restauration scolaire pour les familles domiciliées à Sérignan. Elle est indexée sur le quotient familial.

Quotient familial de 0 à 360	3,50 €
Quotient familial de 361 à 800	3,70 €
Quotient familial de 801 à 1 200	4,00 €
Quotient familial de 1201 à 2 000	4,30 €
Quotient familial de 2 001 et +	4,70 €
PAI (repas fourni par les parents)	2,00 €
Extérieurs et Parents	5,70 €

L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (ALP)

Dans le cadre du projet éducatif global, la ville de Sérignan propose aux familles sérignanaises, un service d'accueil périscolaire, avant et après la classe. Les enfants sont encadrés par des agents qualifiés.

ACCUEIL FERDINAND BUISSON - Rue Raymond Lambert - Tél. : 07.85.74.84.87

ACCUEIL PAUL BERT - Place Saint Guillaume Courtet - Tél. : 07.85.23.00.24

ACCUEIL JULES FERRY - Rue Georges Brassens - Tél. : 04.67.26.68.54

LE MATIN AVANT L'ÉCOLE

C'est un temps d'éveil. Des activités ludiques sont aménagées pour que ce temps de réveil se fasse autour de jeux calmes, de dessins, de livres... les activités peuvent être solitaires ou en petits groupes, mais toujours encadrées par un personnel qualifié.



LE MIDI AVANT OU APRÈS LE REPAS

Au moment de sa prise en charge, l'enfant sort de la classe. Il est important de lui laisser le temps de décompresser dans la cour avant de prendre un repas. À l'ALP Paul Bert, trois groupes sont formés : les plus jeunes (CP) déjeunent en un service, et les CE1/CE2/ULIS déjeunent pendant que d'autres partent en animation (double service). À l'ALP Jules Ferry, le double service est aussi instauré ; des ateliers d'activités sont proposés lors de l'animation. Pour l'ALP Maternel il n'y a qu'un seul service. Car l'enfant a besoin d'un temps de repas plus long. À la fin du repas, les enfants jouent en activité encadrée.

LE SOIR APRÈS L'ÉCOLE

Après l'école, les enfants peuvent accéder à l'ALP. L'enfant a déjà eu une journée bien remplie. Il faut s'adapter à son état et à ses besoins et donc lui laisser le choix entre une activité libre ou une activité structurée.

GRILLE TARIFAIRE

Grille des tarifs de l'ALP sur la base d'un coût de 2 € par accueil (matin ou soir) et par enfant.

Quotient Familial	Participation de la ville	Participation ville en €	Participation famille
0 à 360	70 %	1,40 €	0,60 €
361 à 800	60 %	1,20 €	0,80 €
801 à 1 200	50 %	1,00 €	1,00 €
1 201 à 2 000	40 %	0,80 €	1,20 €
2 001 et +	30 %	0,60 €	1,40 €
Extérieurs	0 %	0 €	2 €

LES MERCREDIS TOUTE LA JOURNÉE

Chaque mercredi, un accueil de loisirs

- ✦ Maternel pour les enfants âgés de 2,5 à 5 ans
 - ✦ Élémentaire de 6 à 10 ans ✦ Prè-ados de 10 à 13 ans
 - ✦ Ados de 13 à 17 ans accueillis au parc Multisports Urbain dans deux modules de vie aménagés et climatisés.
- Ces accueils visent à préserver la sécurité physique et morale des enfants sur la base d'un projet éducatif et pédagogique, en partenariat : DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale), la PMI (Protection Maternelle Infantile) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Le nombre d'animateurs qualifiés est fixé par la réglementation.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

L'ÉQUIPE

1 directeur diplômé et des adjoint(e)s titulaires du BAFD.

L'équipe d'encadrement : agents d'animation qualifiés + saisonniers

LES PETITES ET GRANDES VACANCES

Pendant les petites et grandes vacances, l'ALSH constitue un mode de garde idéal pour les enfants dont les parents travaillent mais aussi un endroit où ils peuvent se socialiser et pratiquer toutes sortes d'activités. Les enfants profitent des temps libres pour jouer et dessiner, des activités encadrées autour de travaux manuels, d'ateliers de danse, de chant, de pratiques sportives, des sorties : à la piscine, à la plage...

Une parcelle des jardins familiaux sert à mener des projets environnementaux et lieu de production de fruits et légumes du «Jardin des petits Sérignanots»



RENSEIGNEMENTS

Accueil maternel Ferdinand BUISSON

Tél. : 07.85.74.84.87

Accueil primaire Paul BERT

Tél. : 07.85.23.00.24

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE DES ALSH

Tous les mercredis de 7h30 à 18h. Petites et grandes vacances de 7h30 à 18h.
Fermeture : les samedis et dimanches, jours fériés, dernière semaine d'août et deux semaines à Noël.

TARIFS

Quotient familial	1/2 journée et journée Avec repas Maternel et Primaire	1/2 journée Sans repas Tous les ALSH	Journée ou soirée Avec repas Ados uniquement	
0 à 360	7,50 €	5,20 €	10,40 € (avec CAF**)	15 € (sans CAF**)
361 à 800	8,50€	6,20 €		
801 à 1 200	13,50 €	8,50 €		
1 201 à 2 000	15 €	10,50 €	15 € (avec CAF**)	
2 001 et +	17 €	13 €		
Extérieurs	19 €	15 €	17 €	

* Tarifs par enfant (+ 25 € d'adhésion annuelle pour les ados).

** L'aide CAF est accordée aux bénéficiaires de l'aide aux loisirs. Cette aide est accordée en fonction des revenus. Label qualité CAF de Béziers.

 Pour toute inscription*, se rendre directement au bureau du service Enfance-Jeunesse-Éducation (place des Anciens Combattants, ouvert tous les jours de 8h à 12h), ou s'inscrire sur le portail Familles de Sérignan et effectuer les démarches et le paiement en ligne : serignanperi.portail-defi.net. (Les inscriptions sur le portail, concernent exclusivement le périscolaire.)

*Inscription pour les vacances scolaires le samedi en Mairie avant chaque période de vacances et la semaine suivante, mais aussi à la Mairie annexe de la Galine le mercredi matin.





LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Le sport à Sérignan tient une place particulière, du sport de haut niveau, bien sûr, dans les clubs, mais aussi la possibilité est donnée aux enfants, dès leur plus jeune âge, de choisir et de pratiquer un sport qui leur plaît grâce aux infrastructures offertes et soutenues par la ville.

STADES

La ville dispose de 3 terrains en gazon :

- Stade Aïta : 1 terrain d'honneur et son terrain annexe
- Stade Raoul Ferré : 1 terrain d'entraînement.



CITY STADE

Le city stade de Sérignan se compose de : 1 terrain de hand-ball, 2 terrains de basket, 1 terrain de sixte (football) libres d'accès.

Des modules de musculation sont également installés.

Le city stade est situé à côté du terrain d'honneur Aïta.



TENNIS

8 courts de tennis, dont 3 éclairés. 1 mur d'entraînement, un club house. Et nouveauté 2024, 2 courts de padels !!!

GYMNASE PAUL BERT

Il accueille les scolaires, le périscolaire et des associations sportives.

GYMNASE DU COLLÈGE MARCEL PAGNOL

Entièrement rénové, il accueille les clubs de gymnastique, de basket, de hand-ball, et les clubs de danse et de training défense.

GYMNASE TEDDY RINER DU LYCÉE MARC BLOCH

Cette infrastructure, intègre une salle omnisports de plus de 1 000 m² avec des gradins de 250 places. Il permet la pratique de diverses activités physiques et sportives, par les lycéens dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'E.P.S.



PARC MULTISPORTS URBAIN

Sur un seul et même lieu, la pratique de toutes les disciplines urbaines - roller, skate, trottinette, BMX dirt et freestyle mais aussi VTT ou encore basket - est possible. Le parc est accessible selon les jours et horaires indiqués sur le site de la ville.

ESPACE JOSEPH VIENNET

Composé d'un dojo et d'une salle polyvalente, on y accueille la danse, le taekwondo, le cirque...



FORUM MARIUS CASTAGNÉ

Doté d'une salle en parquet, d'un miroir et de barres fixes, il accueille la gymnastique, la danse, la guitare, le théâtre, la salle de musique et la chorale.

LA HALLE

Elle accueille la gymnastique, la capoeira et le yoga.



BOULODROME

Situé au bord de l'Orb, il accueille les jeux de boule.

ÉVÉNEMENTS

Tout au long de l'année, ont lieu de nombreux événements liés aux pratiques sportives : semi-marathon du pont Rouge, parcours du cœur, cross du collège, cross des écoles primaires, rencontres sportives, fête du vélo, fête du sport, fête des associations... Et en partenariat avec Hérault Sport, des journées estivales d'animations sur la plage sont organisées.

RENSEIGNEMENTS AU 04.67.32.60.90

LES MÉDIATEURS SONT LÀ POUR VOUS

Au quotidien, ils accompagnent les citoyens sérignanais qui font appel à eux. Ils sont appelés à intervenir pour des conflits entre voisins, des conflits entre usagers. Ils n'hésitent pas à intervenir de leur propre chef face à des situations inquiétantes. Leur rôle est aussi important pour éviter la délinquance juvénile. Ils assurent une présence dans nos espaces publics, évitent les dégradations, sensibilisent les jeunes. Parfois leur rôle est social, avec des seniors esseulés qui ont besoin d'une oreille à qui parler de leurs difficultés. De la même manière, les enfants doivent pouvoir les interpeller s'ils ont un problème. Ils interviennent donc, auprès de tous et partout dans Sérignan : dans les écoles, les centres de loisirs, lors des festivités, dans les lotissements, dans le cœur de ville, au quartier de La Galine, sur les rives de l'Orb... Contact : mediation@ville-serignan.fr



LA CULTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Enrichir son imaginaire, développer sa sensibilité, ouvrir son regard sur le monde et l'art, c'est possible grâce aux nombreux ateliers proposés par la ville de Sérignan. Les établissements culturels ne manquent pas, les enfants pourront découvrir les univers de la musique, de la lecture, de la danse et bien d'autres encore.

LA MÉDIATHÈQUE SAMUEL BECKETT

La médiathèque est un lieu d'accueil privilégié pour les enfants en proposant toutes les ressources en direction de la jeunesse (albums, romans, revues, documentaires, DVD, CD). L'endroit est chaleureux, des histoires sont racontées aux enfants et ils peuvent s'initier aux nouvelles technologies. La médiathèque propose un programme rythmé les mercredis et les samedis. Les animations sont assurées par les bibliothécaires (Latulu, Latufée, Latuentendu, Latuvu : des lectures d'histoires, éveil musical, projections et ateliers). Des professionnels du spectacle interviennent régulièrement.

En parallèle, la médiathèque, en partenariat avec l'Éducation Nationale, reçoit des classes de la maternelle au lycée. Cette démarche qualitative permet la découverte de genres littéraires sous toutes leurs formes y compris numériques. L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour les jeunes de moins de 25 ans et les habitants de l'Agglomération Béziers Méditerranée. Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

146, avenue de la Plage - 34410 Sérignan

📞 Tél. : 04 67 39 57 50 ✉ Mél : mediatheque@ville-serignan.fr

🌐 Facebook : [mediathequeserignan34](https://www.facebook.com/mediathequeserignan34)



LA CIGALIÈRE

Depuis plusieurs années, La Cigalière place les actions d'éducation artistique et culturelle au cœur de son projet de salle avec la volonté de rendre la culture accessible à tous. C'est ainsi que les écoliers de Sérignan assistent régulièrement durant leur temps scolaire à des spectacles très divers allant de la marionnette au théâtre en passant par la musique, le cirque ou encore la danse contemporaine.

La sortie culturelle est préparée en amont avec les enseignants par le biais d'approches pédagogiques adaptées, et donne lieu à des temps d'échanges entre les équipes artistiques et les classes. Ces « bords de scène » permettent aux enfants d'avoir un retour immédiat sur leur perception du spectacle, et aux artistes de cheminer dans leur création. De plus, au cours de leur scolarité à Sérignan, les écoliers se voient proposer des ateliers de pratique artistique, des rencontres et discussions autour du parcours d'artiste, qui peuvent se dérouler dans les structures scolaires ou à La Cigalière.



Enfin, dans le cadre familial, les enfants peuvent aussi assister régulièrement avec leur famille à des spectacles « jeune public ». Une programmation leur est dédiée les mercredis après-midi à 16h30, environ une fois par mois d'octobre à mai. Le goûter est d'ailleurs offert dès 16 heures.

La Cigalière, Parc Rayonnant, 34410 Sérignan

📞 Tél. : 04 67 326 326

🌐 lacigaliere.fr

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le conservatoire d'agglomération est un établissement spécialisé dans l'enseignement artistique, classé Conservatoire à rayonnement intercommunal par le Ministère de la Culture. Il comprend 4 grandes disciplines fondamentales : la musique, le chant, la danse et le théâtre, et accueille, au sein de ses 30 ensembles instrumentaux, chorégraphiques ou scéniques, des musiciens, danseurs ou comédiens amateurs, des élèves confirmés ainsi que des débutants. Les réinscriptions ont lieu chaque année au mois de mai sur le site de Béziers. Les inscriptions se font en juin et en septembre en fonction des places disponibles. Les tests d'entrée en danse, en art dramatique et en chant se déroulent en septembre.

Conservatoire d'Agglomération de musique et de danse

École Paul Bert

📞 Tél. : 04 67 32 56 33

LES ÉVÉNEMENTS POUR LES ENFANTS

Festival de la Bande Dessinée > Week-end de Pentecôte

Fête du Paratge > Juin

Festa Boca > Juillet

Festival Léz'Arts des rues > 1^{er} week-end du mois d'août

Fête de la Saint Roch > Le 16 août

Journée des Associations > 1^{er} samedi de septembre

Halloween > Collaboration entre les 2 communes :

Mercredi 30 octobre Sérignan et jeudi 31 octobre à Valras-plage

Noël des enfants > Dernier samedi avant Noël



LE MUSÉE RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN

Le service éducatif du Musée régional d'art contemporain Languedoc Roussillon Midi Pyrénées à Sérignan développe des actions de sensibilisation à destination du jeune public.

Toute l'année, les enfants sont amenés à découvrir le musée : regarder, échanger et créer autour des expositions temporaires et de la collection permanente lors de différents rendez-vous : « Mon anniversaire au musée », les ateliers du mercredi et les stages des vacances.

Musée régional d'art contemporain

146, avenue de la plage - BP 4 - 34410 Sérignan

04.67.32.33.05



museedartcontemporain@regionlrmp.fr



mrac.languedocroussillon.fr



Évelyne Boby
Adjointe au Maire,
déléguée à la Culture



PÔLE SOCIAL - FRANCE SERVICES



Afin de prévenir les situations de décrochage et d'échec scolaire, le Pôle Social a mis en place depuis la rentrée 2021 et en partenariat avec la CAF de l'Hérault, le dispositif Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Le CLAS : c'est quoi ? Le CLAS est un service d'aide aux apprentissages et d'accès à la culture. Il est financé par la CAF, soutenu par la municipalité, porté et coordonné par l'association d'inclusion sociale DYNAPOLE.

Une équipe de bénévoles est présente chaque soir de la semaine (sauf les mercredis) pour accompagner les enfants et leurs parents dans leur soutien à la parentalité (relation parent-enfant et parent-école). Les relations avec les équipes éducatives sont fréquentes afin de permettre une meilleure coordination de toutes les personnes intervenant dans la scolarité d'un enfant.

À qui s'adresse le CLAS ? Ce dispositif s'adresse aux enfants sérignanais scolarisés du CP à la Terminale ayant des difficultés d'organisation ou d'adaptation aux fonctionnements de l'école, aux enfants en perte de sens avec la scolarité ou ne bénéficiant pas des conditions favorables pour réussir cette dernière.

Le CLAS : comment ça marche ? Votre enfant est accueilli en petit groupe, en dehors des heures de classe, par des bénévoles expérimentés au sein d'une nouvelle salle municipale, spacieuse et adaptée aux différents soutiens. Les séances seront organisées tout au long de l'année scolaire, du lundi au vendredi (pas le mercredi) et durent 1h30 environ. Ainsi, par des stratégies d'apprentissages diversifiées et une pédagogie de détour, le CLAS vise à aider votre enfant à mieux organiser ses devoirs, construire des bases solides afin de faciliter l'acquisition de nouveaux savoirs et à devenir plus autonome. Des activités quotidiennes et des activités ludo-éducatives plus ponctuelles, principalement pendant les vacances scolaires, sont également organisées.

Comment inscrire son enfant au CLAS ? Vous pouvez inscrire votre enfant dès la rentrée. Pour cela, il vous suffit de vous présenter au Pôle Social de Sérignan pour y retirer un dossier d'inscription. Une fois complété, il ne vous restera plus qu'à prendre rendez-vous avec la coordinatrice du CLAS (Mélanie Hérail) pour finaliser l'inscription. L'emploi du temps du CLAS vous sera alors remis.



Roselyne Pesteil
Adjointe au Maire,
déléguée à l'Action sociale

Pôle Social
☎ 04.67.32.62.10 - 06.43.80.43.78
✉ polesocial@ville-serignan.fr

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Trop d'enfants sont encore victimes d'accidents sur le chemin de l'école. La sécurité des petits et des adolescents sérignanais reste une priorité pour la municipalité qui a mis en place des dispositifs humains et des cours de prévention routière, assurés par la Police Municipale.

Une équipe de policiers municipaux est présente aux abords des écoles afin de garantir une entrée et une sortie en toute tranquillité. La sécurité des élèves à la sortie du collège est assurée, ce qui permet également de réguler la circulation des bus scolaires. Les sorties pédagogiques en ville sont toutes encadrées par au moins un agent de la Police Municipale.

Des cours de prévention routière à l'école : Il est important de développer chez l'enfant un comportement responsable et de lui apprendre très tôt à partager la route avec les autres. Ainsi, des cours de prévention routière et des cycles vélo sont organisés chaque année par un moniteur.



Deux règles essentielles à respecter :

- ✦ Ralentir à proximité des écoles.
- ✦ Ne pas stationner devant l'école et sur les passages piétons.

Police Municipale

144, avenue de la Plage

☎ 04.67.39.62.47 / 06.10.47.09.12

VOTRE ÉLU
Christian Buseyne
Adjoint au Maire,
délégué à la Sécurité



NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

146, avenue de la Plage
34410 Sérignan
Tél. : 04.67.32.60.90
mairie@ville-serignan.fr

Service EJE

Pl. des Anciens Combattants
Tél. : 04.67.32.63.80
eje@ville-serignan.fr
j.bonhomme@ville-serignan.fr

Service des Associations

et des locations de salles
Tél. : 04.67.32.63.84
vie.associative@ville-serignan.fr

Pôle Social - France Services

Pl. des Anciens Combattants
Tél. : 04.67.32.62.10
polesocial@ville-serignan.fr

Police municipale

144, avenue de la Plage
Tél. : 04.67.39.62.47
06.10.47.09.12
pm@ville-serignan.fr

SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie nationale

Brigade de Valras
Tél. : 04.67.32.02.53

Samu 15

www.invivo.net/samu75

Pompiers 18

Caserne de Sérignan
Tél. : 04.67.39.61.23

Appel d'urgence européen 112

Poste de secours

Tél. 04.67.39.54.71

Planning Familial de Béziers

Tél. : 04.67.35.72.14

Hôpital de Béziers

(Planning Familial)
Tél. : 04.67.35.70.35

Numéros verts

Allô enfant maltraité 119

ou 0800 05 41 41

Fil santé jeunes 0800 235 236

Drogue – Alcool – Tabac 113

Écoute santé 0800 150 160

Sida info-service 0800 840 800

SOS femme 3619



CARNET D'ADRESSES

CAF de l'Hérault

139, avenue de Lodève
34943 Montpellier Cedex 9
Tél. : 04.67.49.73.73 /
04.67.49.73.96
www.caf.fr

Caisse de Mutualité Sociale

Agricole du Languedoc (MSA)
Site de Mende 10, cité des Carmes
48007 Mende Cedex
Tél. : 04.66.49.79.20

Conseil Départemental de l'Hérault Protection Maternelle Infantile

Hôtel du département
1000, rue d'Alco
34087 Montpellier Cedex 4
Tél. : 04.67.67.67.67
www.cg34.fr

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)

Rue Serge Lifar - CS 97378
34184 Montpellier Cedex 4
Tél. : 04.67.41.72.00
languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr

Agglomération Béziers Méditerranée - Réseau d'animation

Tél. : 04.67.35.32.64



CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

TOUSSAINT	Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024 (reprise)
NOËL	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
HIVER 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
PRINTEMPS 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
ÉTÉ 2025	Samedi 5 juillet 2025

FFF
05/10



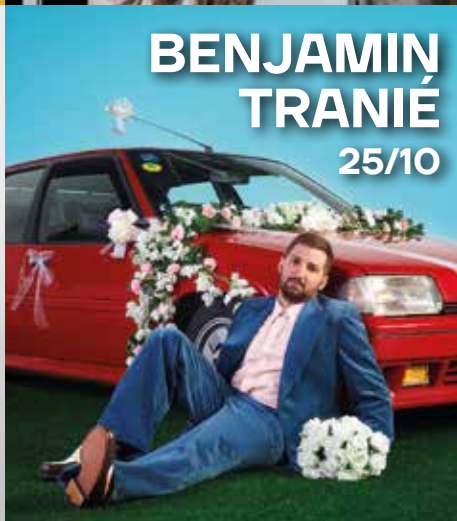
N'IMPORTE QUOI 11/10



CALI & STEVE NIEVE
18/10



BENJAMIN TRANIÉ
25/10



BIRDS ON A WIRE
23/11



MÉDINE
16/11



LACIGALIÈRE

1, avenue de Béziers
34410 Sérignan

Billetterie 04 67 326 326
lacigaliere.fr

Sérignan
Cœur du Sud



SERVICE ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

☎ 04.67.32.63.80

✉ eje@ville-serignan.fr

ville-serignan.fr

